

Comment bien gérer son compost en tas ?

De l'emplacement à la récolte du compost, découvrez tout ce qu'il faut savoir pour bien composter en tas.



Compost en tas

Vous avez choisi de composter en tas vos déchets de cuisine et de jardin ? Bon choix **si vous avez un grand terrain (plus de 1000 m²)**. Il permet de traiter gratuitement de grandes quantités de déchets. Pas besoin de matériel pour composter en tas !

Il faut maintenant choisir le bon emplacement de votre compost en tas. Puis démarrer, composter et enfin bien récolter votre compost.

- > Si votre jardin fait entre 300 et 1000m² optez pour [un composteur en silo ou treillis](#).
- > Si vous avez un petit jardin (moins de 300m²), optez pour [un composteur en fût](#).

Sommaire :

- [Choisir l'emplacement du compost](#)
- [Démarrer un compost en tas](#)
- [Composter](#)

- [Retourner le compost](#)
 - [Récolter et utiliser le compost](#)
-

Choisir l'emplacement du compost

On constitue le tas à même le sol.

On place le compost en tas dans un endroit :

- ombragé à semi-ombragé ;
- à l'abri des grands vents pour éviter son dessèchement ;
- où il sera facile de le retourner.

Démarrer un compost en tas

Avant de démarrer (idéalement au printemps ou en été), on dispose quelques matériaux grossiers (branches coupées ou broyées) à même le sol sur environ 2 m² et sur une dizaine de centimètres de hauteur. Cette couche de fond va assurer une bonne aération du tas « par le bas ».

Un compost en tas doit avoir une superficie de minimum 2 à 3 m³. Cette dimension assure que la température monte bien dans le tas et qu'il résiste aux conditions extérieures. Il aura généralement (et tout naturellement) une forme trapézoïdale.

Composter

On incorpore régulièrement les déchets de cuisine, du potager et du jardin en veillant à bien respecter le **mélange** de matières.

> Lire aussi :

- [Que peut-on composter ?](#)
- [Comment bien composter ?](#)

Retourner le compost

Une fois que le tas a atteint une hauteur de 1,2m à 1,5m, on cesse de l'alimenter. On **retourne** alors le compost. Cela permet de mélanger les matières, d'aérer le compost et d'accélérer le processus de décomposition des déchets.

Pour effectuer ce retournement, on prend les couches périphériques du tas et on les met au centre d'un nouveau tas à côté du premier. Si on constate que le compost est trop sec, on l'arrose.

Pour permettre aux matières de bien terminer leur décomposition, **on couvre le tas**

retourné de paille, de feuilles mortes ou d'un voile en textile perforé qui évite le dessèchement du compost.

On démarre un nouveau tas en procédant comme pour le premier, pendant que celui-ci termine sa maturation.

Récolter et utiliser le compost

Le compost peut être **récolté entre 9 et 12 mois après le démarrage**.

Pour récolter le compost, on retire les parties extérieures les moins décomposées et on les remet dans le tas en fonctionnement. On a ainsi accès au centre du compost où se trouve le compost mi-mûr ou mûr.

Si le compost obtenu est trop humide, on le met à sécher. On le couvre alors d'une bâche pour éviter son lessivage par la pluie. Une fois l'excédent d'eau éliminé, on peut le tamiser. Mais tous les usages ne requièrent pas forcément de tamiser.

Pour savoir si un compost a la bonne humidité on peut éventuellement faire [le test de la poignée](#).

Si on n'utilise pas directement le compost récolté, **on peut le conserver**. Dans ce cas, on veille à **le protéger de la pluie** afin que les matières nutritives ne soient pas lessivées et entraînées inutilement dans le sol ou les eaux de ruissellement. On conserve le compost **moins d'un an** pour éviter qu'il perde une partie de ses effets bénéfiques.

> Lire aussi [Comment utiliser le compost ?](#)

Plus d'info

- [Tout ce qu'il faut savoir pour réussir son compost](#)
- Pour un terrain plus petit (300 à 100 m²), voir [comment composter en silo ou treillis](#)
- Pour un petit jardin (moins de 300 m²), voir [comment composter en fût](#)
- En appartement, voir [comment bien choisir et utiliser sa vermicompostière](#)

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

Source URL: <https://www.ecoconso.be/node/4643>